

Assurance & Protection
Épargne & Retraite

abeille 
ASSURANCES

Déclaration de performance extra-financière

Exercice 2023 sur données 2022



Sommaire

- 3** Édito
- 5** Qui sommes-nous ?
- 6** Aéma Groupe, activités et entités
- 7** Notre modèle d'affaires Abeille Assurances
- 9** Informations relatives au règlement Taxonomie
- 13** Méthodologie
Liste des 9 principaux risques RSE retenus
par Abeille Assurances
- 15** L'intégration des enjeux RSE au cœur de notre stratégie
- 19** Social / Sociétal
- 31** Environnemental
- 37** Criminalité financière / Droits de l'Homme
- 44** Annexe 1:
Protocole de reporting de la méthodologie
de la DPEF "Risques sociaux/sociétaux"
- 46** Annexe 2:
Protocole de reporting de la méthodologie
de la DPEF "Risques environnementaux
et droits de l'Homme"
- 48** Annexe 3:
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)





L'année 2022 aura été une année de tous les défis mais aussi de beaucoup de réussites en matière de RSE. Depuis quelques années déjà, les assureurs sont perçus comme partenaires de vie, éclaireurs et porteurs de changements dans la société. Nous assumons pleinement ce rôle dont nous sommes très fiers.

Avec une année placée sous le signe de la **(re)naissance de notre marque Abeille Assurances**, nous avons travaillé de façon collective afin de donner tout son sens à notre signature de marque : « Donner des ailes à votre avenir ».

Dans ce cadre, nous avons engagé une démarche participative avec nos collaborateurs, clients et agents afin de définir, après le changement d'actionnaire, la raison d'être d'Abeille Assurances.

En définissant sa raison d'être, Abeille Assurances affirme le rôle qu'elle tient dans la Société au travers de ses métiers et engagements, et pourquoi et comment elle agit auprès de ses parties prenantes (clients, collaborateurs, apporteurs, fournisseurs, partenaires ...).

La **raison d'être** a été validée par notre Conseil d'Administration du 19 décembre 2022 comme suit :

- **Assureur**, nous **protégeons** nos clients face à l'imprévu et nous les **accompagnons** dans la réalisation de leurs projets tout au long de la vie.
- **Investisseur**, avec l'épargne qui nous est confiée, nous **contribuons** au développement économique et social dans les territoires et nous **agissons** pour construire ensemble une société responsable et durable.

Cette raison d'être constitue un guide pour nos actions sur le long terme et un **pilier inspirant** pour construire notre **stratégie**, faire résonner nos valeurs, donner du **sens** à nos **engagements**, à notre **action** et à celles de **nos collaborateurs**.

Ce rapport DPEF apporte la preuve ou illustre certains de nos engagements en qualité **d'assureur et investisseur responsable** et nous invite à définir une trajectoire de progression sur ces sujets de performance extra-financière.

Si je devais rappeler quelques indicateurs de cette année passée, je parlerais de **notre index Égalité professionnelle qui se maintient avec une note de 93/100**, de nos actions en faveur du contrat PERIN (notre produit d'épargne retraite qui permet de favoriser la composition d'une retraite sereine face à une durée de vie qui s'allonge et des pensions de moins en moins avantageuses), et de nos actions en faveur du climat.

En effet, **notre politique d'investissements nous permet, par exemple, de figurer dans le top 6 des acteurs français** identifiés par l'ONG Reclaim Finance comme « ayant une politique robuste permettant de lutter contre toute l'expansion pétro-gazière » sur les 53 plus grandes institutions financières françaises analysées et de poursuivre notre engagement en faveur de l'environnement en pilotant l'empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements vers une trajectoire net zéro.

L'urgence climatique étant là, cela nous a conduit également à revoir notre fonctionnement interne afin de proposer, dès septembre, un **plan de sobriété énergétique** en vue de réduire de 14,5% notre dépendance électrique sachant que, tout au long de cette année écoulée, tous nos sites français sont passés en 100% électricité verte.

Moins consommer est un premier cap que nous avons franchi ; désormais, nous allons contribuer à la **préservation de la biodiversité** grâce à notre politique biodiversité commune à celle d'AEMA Groupe qui vise nos investissements et sera accompagnée d'actions de sensibilisation avec le MHN (Musée d'Histoire Naturelle), sur les réseaux sociaux et via les dons au profit de l'ONF (Office National des Forêts).

Quand on parle de RSE, on parle également du financement de l'Economie Sociale et Solidaire. Pour sa 6^{ème} édition, **La Fabrique Abeille Assurances** a pu récompenser 15 porteurs de projets positifs et durables et les financer pour un montant total d'un million d'euros. Grâce à cet accompagnement, de jeunes entreprises vont pouvoir se développer sur des thèmes très variés tels que l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'insertion des jeunes en difficulté ou encore la promotion du sport pour les personnes malades.

Pour sa 2^{ème} édition, le **baromètre de la RSE** (vendredi.cc) a interrogé près d'un millier de sociétés (PME, TPE, ETI et grands groupes) sur leurs pratiques et initiatives en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Au rang des principales initiatives, 77 % des entreprises ont déjà mis en place des actions d'engagement sociétal ou philanthropique, contre 69 % en 2021.

Abeille Assurances se positionne clairement sur le secteur social/sociétal grâce à ses **3 communautés** (égalité femmes/hommes, mission handicap et LGBT+) et son réseau solidaire grâce à **Diffuz** | Petites actions pour grands défis, la plateforme d'engagement citoyen créée par Macif et grâce à ses différentes collectes organisées dans l'année au profit de la Cravate Solidaire, des Pièces Jaunes, du Secours Populaire, ou encore de l'Etablissement Français du Sang.

En mars 2022, deux cabinets spécialisés en analyse extra-financière indépendante ont publié un observatoire ESG (Environnemental, Social et Gouvernance) des compagnies d'assurance vie ; l'assurance vie notée sur ses pratiques ESG - Gestion de Fortune. **Abeille Assurances se positionne 7^{ème} sur le critère environnemental, 5^{ème} sur le plan social et 4^{ème} sur le plan de la gouvernance** parmi les 19 compagnies étudiées. Toutes nos actions débutées il y a plus de 15 ans commencent à porter leurs fruits.

En 2023, Abeille Assurances portera d'autres projets ayant trait à l'environnement, à l'aide apportée aux populations en difficulté, à la prévention et à l'éthique afin d'offrir un monde meilleur aux générations futures.

Philippe Michel Labrosse
Directeur Général Abeille Assurances



En savoir plus En cliquant les sujets surlignés en jaune dans l'édito.

Qui sommes-nous ?

Compagnie majeure de l'assurance en France et forte de ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances anciennement Aviva France dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3 millions de clients.

Plus d'informations sur [abeille-assurances.fr](https://www.abeille-assurances.fr)

Depuis le 30 septembre 2021, Abeille Assurances fait partie du groupe mutualiste de protection Aéma Groupe, qui se positionne dans le Top 4 des acteurs de l'assurance en France avec 11 millions d'assurés couverts et 16,1 milliards d'euros au titre des cotisations acquises (chiffre d'affaires au 31 décembre 2022).

Une offre d'assurance autour de 4 expertises principales :

- **Assurance** : assurance professionnelle, entreprise, habitation, auto, agricole, construction, emprunteur
- **Protection** : garantie Accidents de la Vie, scolaire, santé, prévoyance, obsèques
- **Epargne** : gestion d'actifs, assurance Vie
- **Retraite** : retraite individuelle, retraite collective, épargne salariale

Abeille Assurances met son expertise et son influence d'assureur, d'investisseur et d'employeur, au service de la création d'une société d'acteurs responsables :

- En agissant pour le climat et en préservant la biodiversité
- En favorisant l'accessibilité et la solidarité
- En promouvant les initiatives à impact positif
- En faisant de l'extra-financier un critère incontournable dans ses prises de décisions et en valorisant ses engagements

Aéma Groupe, activités et entités

4^e acteur
de l'assurance
en France

20 000
collaborateurs

11 millions
de sociétaires adhérents
et clients

182 milliards
d'euros d'actifs
sous gestion

Abeille Assurances

3,1 millions
de clients

4 200
collaborateurs

7 milliards
d'euros de primes

Top 3
des acteurs de l'agricole
en France

Top 5
de la retraite individuelle

Les principales activités :

Canaux de distribution

-  **1 000** Agents généraux
4^e réseau du marché
-  **1 600** courtiers Vie
-  **200** courtiers Dommage
-  **Eurofil**
-  **Abeille Direct** dans le **Top 5**
des assureurs Obsèques

Filiales d'Abeille Assurance

-  **Uff**
2^e réseau de conseillers financiers
en gestion de patrimoine
-  **EA** EPARGNE
ACTUELLE
1^{er} courtier Vie en Épargne du particulier
-  **VIP**
Conseils
Courtier spécialisé en gestion de patrimoine
-  **SACF**
MON PARTENAIRE PATRIMOINE
Courtier spécialisé en gestion de patrimoine

Partenariat historique

-  **afer** 
1^{ère} association d'épargnants
avec près de 754 000 adhérents

Notre modèle d'affaires Abeille Assurances

Nos ressources

▶ Capital financier

Nous nous appuyons sur nos capitaux propres issus de notre actionnariat et de la production de valeur annuelle que nous réalisons à travers nos activités.

- Fonds propres consolidés (part du groupe) : **2 181 M€**

▶ Capital humain et intellectuel

Nous nous appuyons sur l'expertise et l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs.

- **4 200** collaborateurs toutes entités confondues (Abeille IARD & santé, Abeille Vie, GIE d'Abeille Assurances, Abeille Asset Management, Abeille Real Estate Investment Management, Epargne Actuelle, UFF et SACAF)

▶ Capital social et sociétal

Nos clients particuliers et professionnels bénéficient de la protection offerte par nos produits et des services que nous leur apportons :

- **3,1 millions de clients**
- Nos partenaires constituent une richesse clé d'expertise et de démultiplication de notre impact commercial pour la croissance d'Abeille Assurances.
- Près de **754 000 adhérents Afer**
- **120 conseillers** Epargne Actuelle
- **1 213** collaborateurs et collaboratrices UFF dont **834 conseillers** en patrimoine
- Près de **1 000 agents généraux** répartis sur **860 agences**

▶ Capital environnemental

Scope 1 : 1 352 tonnes de CO2
Scope 2 : 326 tonnes de CO2
Scope 3 hors investissements : 24 800 tonnes de CO2
Tous nos sites sont en 100% électricité verte

Nos activités et enjeux stratégiques

Nos activités

Assurance

Protection

Epargne

Enjeux stratégiques 2023 pour Abeille Assurances

Un assureur responsable et engagé qui poursuit une trajectoire de croissance durable et rentable, respectueuse de la société et de l'environnement.



Objectif

Mettre en œuvre une stratégie de croissance durable et rentable de l'activité dommage



Objectif

Être un acteur incontournable en assurances de personnes



Objectif

Maximiser nos capacités de distribution et faire croître la satisfaction clients



Objectif

Faire d'Abeille Assurances un vecteur d'engagement et de fierté

Pilotage et contrôle

Nos impacts

▶ Impacts financiers

- Montant du résultat net d'Abeille Assurances : **105,8 M€**
- Ratio de solvabilité d'Abeille Assurances : **186 %**

▶ Impacts intellectuels

Temps de formation réalisé hors e-learning : **22 596 heures** pour 1 725 salariés ayant suivi une formation

▶ Impacts sociaux et sociétaux

- Taux de travailleurs en situation de handicap : **7,21%**
- Index égalité F/H : **93/100**
- **6,1 Mds€** investis dans des actifs verts dont 2,6 Mds€ d'obligations vertes
- Net Promoter Score/Satisfaction client : **49,8 %**

▶ Impact environnemental*

- Empreinte CO2 : 6 335 344 tonnes de CO2 émis en 2022 (scopes 1, 2, 3 et investissements)

* Le bilan carbone 2022 d'Abeille Assurances a été confié à un prestataire externe, Ecoact. Ce dernier a réalisé le bilan carbone au moyen d'un contrôle opérationnel sur les 3 scopes.

Informations relatives au règlement Taxonomie

Contribuer au développement d'activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental

Le Pacte vert de la Commission Européenne, publié en 2019, porte l'ambition de faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici à 2050.

Afin d'orienter l'épargne et de diriger les investissements vers des entreprises engagées pour une croissance soutenable, la Commission a adopté, en 2021, un plan finance durable pour mobiliser le secteur financier. Le règlement Taxonomie⁽¹⁾, qui compte parmi ses activités éligibles les activités d'assurances, fait partie des dix mesures de ce plan.

Pour l'année 2023, Abeille Assurances, comme toute institution financière, doit publier la part de ses activités éligibles⁽²⁾ à la Taxonomie pour les deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique :

- La part des primes émises brutes en assurance non-vie éligibles à la Taxonomie
- La part des investissements dans des activités économiques éligibles à la Taxonomie

En tant qu'investisseur, Abeille Assurances est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'investissement tenant compte des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour impliquer les épargnants dans le financement d'une économie responsable.

Et en tant qu'assureur, Abeille Assurances est particulièrement concernée par la nécessité d'adapter les produits d'assurance dommage aux enjeux climatiques et de sensibiliser ses assurés à la prévention des nouveaux risques.

► Pour déterminer ce qui est considéré comme une activité durable, le règlement Taxonomie s'articule autour de six objectifs environnementaux :

- **Atténuation du changement climatique**
- **Adaptation au changement climatique**
- Protection et utilisation durable des ressources aquatiques et marines
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et réduction de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

(1) Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020

(2) Une activité est éligible dès lors qu'elle est mentionnée dans un des actes délégués définissant les critères techniques de contribution substantielle de l'un des six objectifs environnementaux.

Éligibilité de nos activités d'assurance non vie à la Taxonomie au titre de l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique

L'assurance dommage et santé (appelée « non-vie » par les assureurs par opposition aux produits d'épargne retraite) fait partie des activités éligibles au titre de l'**objectif environnemental d'adaptation** au changement climatique.

Selon l'acte délégué climat⁽³⁾, sont éligibles à la taxonomie les lignes d'activités définies à l'annexe I de la directive Solvabilité II, soit huit lignes d'activités⁽⁴⁾, du moment qu'elles sont liées à la couverture explicite contre un aléa climatique.

Parmi ces 8 lignes d'activités, 3 intègrent, chez Abeille Assurances, une couverture explicite d'un aléa climatique :

- Autres assurances de véhicules à moteurs (c'est-à-dire hors responsabilité automobile)
- Assurance maritime, aérienne et de transport
- Assurance incendie et autres dommages aux biens

Ainsi, seules les primes émises brutes de ces lignes d'activité sont retenues.

Indicateur	Montant 2022 en M€	Montant en 2022 en % des primes émises brutes en assurance non-vie
Primes émises brutes en assurance non-vie ⁽⁵⁾	1 859	100 %
Primes émises brutes des lignes d'activités mentionnées dans les actes délégués du règlement taxonomie ⁽⁶⁾	1 5071	84,5%
Primes émises brutes des lignes d'activités mentionnées dans les actes délégués du règlement taxonomie et pouvant offrir une couverture d'assurance explicite contre les aléas climatiques ⁽⁷⁾	1 139	61,3%

(3) Règlement délégué (UE) 2021/2139 complétant le règlement (UE) 2020/852

(4) Les 8 lignes d'activités potentiellement éligibles sont : (a) assurance de frais médicaux ; (b) assurance de protection de revenus ; (c) assurance d'indemnisation des travailleurs ; (d) assurance de responsabilité civile automobile ; (e) autres assurances de véhicules à moteurs ; (f) assurance maritime, aérienne et de transport ; (g) assurance incendie et autres dommages aux biens (g) assurance assistance

(5) Primes émises brutes aux 12 lignes d'activité non-vie au sens de la directive Solvabilité II

(6) Primes émises brutes relatives aux 8 lignes d'activité mentionnée au 10.1 de l'annexe II des actes délégués du règlement taxonomie

(7) Primes émises brutes relatives aux 3 lignes d'activité pouvant offrir une couverture d'assurance explicite contre les aléas climatiques selon une position de place de France Assureurs

Détail des activités concernées fourni dans l'onglet lexique

Informations relatives au règlement Taxonomie

Eligibilité de nos investissements à la Taxonomie

Les indicateurs relatifs aux investissements couvrent les **objectifs environnementaux d'adaptation et d'atténuation** du changement climatique. Ils portent sur le périmètre des portefeuilles d'investissements mandats d'Abeille Assurances hors unités de compte et reposent sur la méthodologie suivante :

- Le calendrier concomitant de la publication des informations relatives au règlement Taxonomie par nos contreparties, elles-mêmes assujetties à ce règlement, ne nous permet pas, à l'heure actuelle, d'intégrer les données à fin 2022 dans notre reporting réglementaire pour des raisons de disponibilité des données. Nous avons ainsi dû établir la part éligible au règlement taxonomie de nos expositions en nous basant sur les données reportées par nos contreparties sur l'année 2021 ;
- Une partie de nos expositions a pu être identifiée comme étant éligible au règlement Taxonomie sur la base des informations estimées par notre fournisseur de données extra-financières. Cette estimation repose sur le chiffre d'affaires des entreprises et est publiée à titre volontaire ;
- Les encours d'investissements correspondent aux actifs investis au bilan ;
- Toutes les obligations souveraines, y compris lorsqu'il s'agit d'obligations vertes ou durables, sont considérées comme non-éligibles à la taxonomie ainsi que les obligations émises par les banques centrales et les émetteurs supranationaux ;
- Les entreprises européennes non-cotées et les entreprises établies hors de l'UE sont considérées comme des entreprises non-tenues de publier des informations extra-financières dans le cadre de la NFRD.

	Reporting réglementaire		Reporting volontaire	
	En %	En unités monétaires absolues (M€)	En %	En unités monétaires absolues (M€)
Exposition aux activités éligibles à la taxonomie	21 %	7 290	41 %	14 598
Exposition aux activités non éligibles à la taxonomie	0 %	-	0 %	-
Part des expositions non affectées	62 %	21 884	41 %	14 576
Part des expositions sur des entreprises non soumises à la NFRD	0 %	7 244	0 %	7 244
Parts relatives aux produits dérivés	- 2 %	1 060	- 2 %	1 060
Actifs couverts	63 %	35 358	63 %	35 358
Parts des expositions sur les souverains, banques centrales ou des émetteurs supranationaux	37 %	20 418	37 %	20 418
Actif total	100 %	55 775	100 %	55 775

En juillet 2022, la Commission européenne a adopté l'acte délégué⁽¹⁾ relatif au gaz et au nucléaire. A présent, ces deux énergies sont considérées comme des « énergies transitoires » au regard des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

L'intégration de ces activités dans la Taxonomie nous concerne en tant qu'investisseur. A ce titre, nous devons fournir des informations sur nos expositions, par nos investissements, aux secteurs de l'énergie nucléaire et du gaz.

Exposition de nos investissements aux activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile

Voici les données qualitatives que nous avons à notre disposition au titre de l'année 2022 :

Activités liées à l'énergie nucléaire	
L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	OUI
L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sur de nouvelles installations nucléaires, de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	OUI
L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sur d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	OUI
Activités liées au fossile	
L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitations d'installations de production combinées de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitations d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI

Les entreprises dans lesquelles nous investissons n'ayant pas encore publié des données quantitatives concernant leurs activités dans ces secteurs, nous ne sommes pas en capacité de publier les tableaux⁽²⁾ de l'annexe 4 et 5. Ces données, dites sous-jacentes, devraient être disponibles pour le rapport du prochain exercice.

(1) Règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission du 9 mars 2022 modifiant le règlement (UE) 2021/2139 en ce qui concerne les activités économiques exercées dans certains secteurs de l'énergie et le Règlement délégué (UE) 2021/2178 en ce qui concerne les informations à publier spécifiquement pour ces activités économiques
(2) Modèles de l'Annexe III du même Règlement délégué

Méthodologie de la DPEF

1 • Enjeux du reporting RSE pour Abeille Assurances

La Déclaration de performance extra-financière, ou DPEF, est, depuis 2017, un instrument permettant aux entreprises concernées de remplir les obligations liées à la responsabilité sociétale des entreprises ou RSE. Il s'agit en somme, pour ces entreprises, de pratiquer leurs activités commerciales dans le respect des préoccupations sociales et des enjeux environnementaux. La DPEF se présente sous la forme d'un document permettant notamment d'identifier les principaux risques RSE et les politiques et actions mises en place pour y remédier. Elle s'inscrit également dans une démarche de transparence avec la publication des résultats par risque et les objectifs qui y sont liés.

2 • Périmètre de la DPEF Abeille Assurances

Les entités qui représentent le périmètre de cet exercice 2023 sur les données à fin 2022 sont : Abeille Assurances Holding, GIE Abeille Assurances, Abeille Vie, Abeille IARD & Santé, Abeille Epargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle et Epargne Actuelle.

Pour cet exercice, la présente DPEF est consolidée au niveau d'Abeille Assurances, en tant que palier de consolidation et non au niveau des entités juridiques légales après consultations et accord de notre Organisme Tiers Indépendant (OTI), PricewaterhouseCoopers France.

En outre, notre filiale UFF a décidé pour cet exercice de se porter volontaire pour l'élaboration de sa propre DPEF.

Tous les indicateurs de performance ont été calculés à fin 2022 excepté celui du risque 5 (taux de travailleurs en situation de handicap) qui est le taux à fin 2021 ; cet indicateur est calculé par un prestataire externe qui n'a pas été en mesure de reporter ce chiffre à Abeille Assurances avant la fin de la revue par l'OTI.

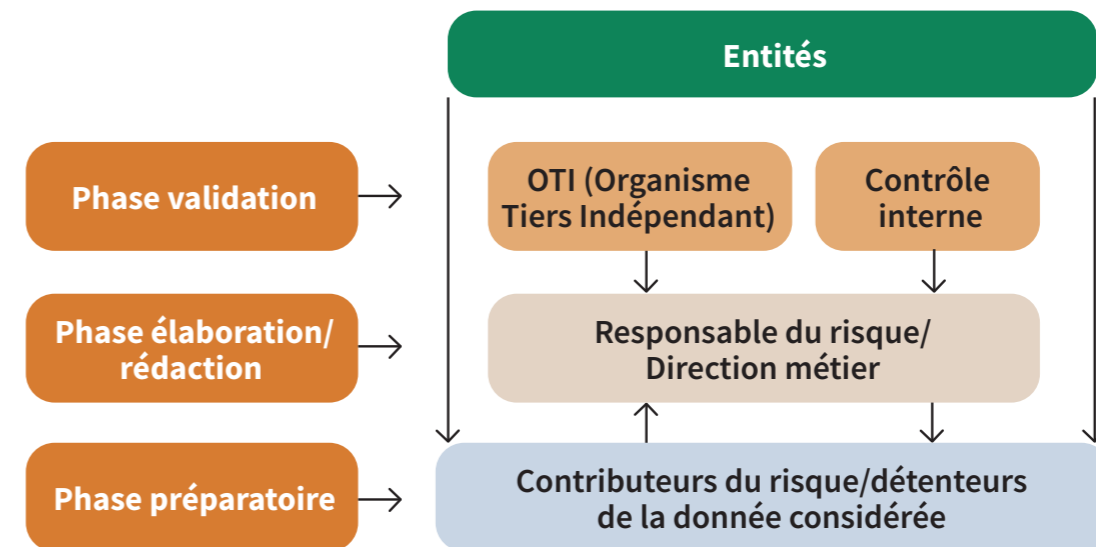
Liste des 9 principaux risques RSE retenus par Abeille Assurances pour 2022

Catégorie	Risques
Sociétal / Social	1. Divulgarion des données personnelles de nos clients et risque de cyber attaques
	2. Insatisfaction de nos clients quant à la qualité de nos services/relations/produits proposés
	3. Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins métiers
	4. Menace sur la qualité de vie au travail
	5. Absence de diversité, discrimination
Environnemental	6. Impacts environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (investissements responsables)
	7. Risque d'atteinte à l'environnement et la biodiversité à travers les activités d'assurance
Criminalité financière / Droits de l'homme	8. Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale
	9. Non-respect des droits de l'homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail

● Risques orientés clients ● Risques orientés interne

Compte tenu des activités de l'entreprise et de la nature de ces enjeux, Abeille Assurances n'a pas pris d'engagements spécifiques en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

3 • Organisation sur laquelle s'appuie la collecte et la vérification des données



4 • Planning de reporting en lien avec la publication du rapport de gestion

Quand	Étapes
Octobre	Identification et justification des 9 risques retenus
Novembre	Mise à jour taxonomie européenne
Décembre	Présentation de la DPEF au Comité des Risques Opérationnels
Janvier	Entretiens avec les contributeurs
Février	Revue du protocole de reporting du modèle d'affaires
Mars	Revue de l'OTI et présentation aux instances décisionnelles
Avril	Réalisation de la maquette finale et publication
Mai	Réalisation d'une infographie à destination de nos parties prenantes

5 • Définition des informations à collecter

Pour assurer une cohérence avec les engagements d'Abeille Assurances en matière de Responsabilité Sociétale, les risques RSE sont reliés aux 3 familles de risques RSE suivants : Social/sociétal, Environnement, Fraude/Droit de l'Homme.

Des informations (enjeux, politiques et actions) et des indicateurs de performance sont présents au regard de ces risques afin de répondre à l'exigence de prévention et de maîtrise de ces risques.

6 • Processus de rédaction et de validation du rapport

A l'issue de la phase préparatoire de collecte des données ont démarré :

- La phase d'élaboration et de rédaction de la DPEF : harmonisation rédactionnelle et vulgarisation des éléments métiers techniques.
- La phase de validation avec les process suivant :
 - Audit de conformité et de sincérité par un OTI (Organisme Tiers Indépendant), avec vérification de certaines actions et résultats et de tous les indicateurs de performance, et collecte de preuves,
 - Relecture de l'ensemble du rapport par le contrôle interne,
 - Formalisation du rapport pour présentation aux Conseils d'Administration des entités d'Abeille Assurances couvertes par le présent rapport,
 - Mise en page graphique pour publication en ligne.

Protocole de reporting en annexe 1

L'intégration des enjeux RSE

Au cœur de notre entreprise

À travers notre métier d'assureur et d'investisseur, nous sommes témoins au quotidien **des mutations de notre environnement naturel, mais aussi social, économique et technologique.** Nous constatons à quel point **nos clients ont besoin d'accompagnement pour évoluer dans un contexte qui est de plus en plus incertain.** Nous sommes également persuadés de la nécessité **d'adapter nos offres d'assurances** aux nouveaux enjeux d'un développement durable. Face à ces mutations Abeille Assurances se positionne en tant qu'acteur : un **assureur** et un **investisseur engagé.**

C'est pour nous impliquer et faire face à ces évolutions que nous avons entrepris une démarche RSE avec des engagements forts.

À travers elle, nous nous engageons sur trois combats : **agir pour le climat et préserver la biodiversité, favoriser l'accessibilité et la solidarité et promouvoir les initiatives à impact positif.** Nous sommes plus que jamais convaincus que le moment est venu d'aller plus vite et plus loin, en portant des convictions fortes. Collectivement.

Les actions que nous présentons dans ce rapport reflètent la manière dont nous répondons à chaque enjeu selon les spécificités de nos métiers, de nos clients et de nos collaborateurs. C'est une liste non exhaustive mais représentative de ce que nous mettons en place pour contribuer de façon responsable au développement durable de notre activité et de nos parties prenantes. Chaque enjeu/risque correspond à un des axes de notre stratégie RSE.



Au cœur des 17 objectifs de développement durables

En septembre 2015, les Nations Unies ont lancé les objectifs mondiaux de Développement Durable, une série d'objectifs ambitieux visant à mettre fin à l'extrême pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice et à régler le problème du changement climatique d'ici 2030.



Financement et accompagnement de l'économie à impact

▶ La Fabrique Abeille Assurances

Abeille Assurances souhaite être un acteur leader du développement des entreprises durables dans les territoires et offrir à chaque français(e) l'opportunité de s'engager à ses côtés en faveur de l'économie de demain. C'est pourquoi elle a lancé le concours La Fabrique Abeille Assurances qui offre une aide financière, chaque année, aux idées entrepreneuriales à la fois utiles et innovantes.

La Fabrique Abeille Assurances, le plus grand concours français dédié à l'entrepreneuriat social et environnemental, accompagne depuis 2016 plus de deux cents entrepreneurs dans le financement de leurs projets, autour de 4 grandes thématiques :

- Emploi, éducation et formation
- Lien social, inclusion et citoyenneté
- Handicap, Santé et Alimentation
- Environnement, Biodiversité et énergie

En 2022, l'édition 6 du concours La Fabrique Abeille Assurances c'était :

700 projets candidats

262 personnes mobilisées pour 70 jurys régionaux

375 projets sélectionnés

15 grands gagnants



Le Prix coup de cœur
Projet Dreeft par EPPUR :
système de freinage pour les
fauteuils roulants manuels

Subvention

▶ Alliance for Impact | Factory & Venture

Alliance for Impact, co-créée par Abeille Assurances, La Ruche et Ventech est un programme d'incubation à levée de fonds adossé à un fonds d'amorçage dans l'impact qui permet aux entreprises lauréates de La Fabrique Abeille Assurances ou non de bénéficier d'un accompagnement de plusieurs mois dans la structuration de leur projet afin d'avoir toutes les clés en main pour se positionner auprès d'investisseurs, dont Abeille Assurances.

31 structures accompagnées

Programme d'accompagnement

Fonds d'amorçage et de capital développement

▶ Abeille Impact Investing France (AIIF) & Alliance for Impact Ventures (AFIV)

Créé en 2014, Abeille Impact Investing France est un fonds d'investissement multisectoriel en capital développement dédié à l'impact. Il est devenu un acteur majeur de cette finance ancrée dans le réel. Les structures financées sont positionnées sur des secteurs tels que l'impact social, en santé et en transition énergétique par exemple.

AFIV - 12 structures financées
AIIF - 66 structures financées*

*dont 3 associations



Social / Sociétal

1. Divulgence des données personnelles de nos clients et risque de cyber attaques
2. Insatisfaction de nos clients quant à la qualité de nos services/relations/ produits proposés
3. Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins métiers
4. Menace sur la qualité de vie au travail
5. Absence de diversité, discrimination



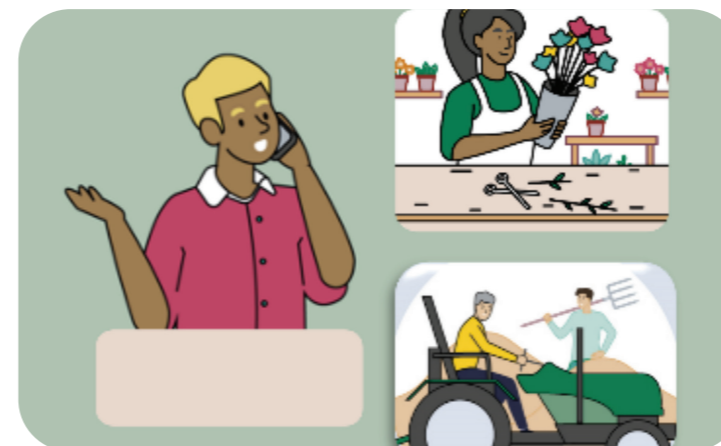
Enjeux sociaux et sociétaux

Les problématiques sociales et sociétales sont au cœur de notre démarche RSE et concernent les parties prenantes externes et internes. Elles reflètent notre capacité à prendre en compte l'amélioration du bien-être. Au niveau sociétal, nos actions visent une meilleure considération de nos clients et du service rendu. Au niveau social, nous veillons à proposer à nos collaborateurs une qualité de vie au travail la plus satisfaisante possible. Notre démarche globale est menée au service d'un développement durable de notre activité.

Zest est un outil mis à disposition des collaborateurs pour mesurer leur engagement, leur santé morale et bien être.



Une campagne annuelle à destination de tous les collaborateurs pour mesurer leur engagement et leur bien-être



95 % de nos clients Pro et Agricole nous recommanderaient (données issues de la dernière étude réalisée par téléphone auprès de 1057 clients professionnels ou agriculteurs du réseau agents à fin 2021).



Une semaine pour (re)découvrir les actions des communautés Handicap, Pride et Égalité Pro

Divulgence des données personnelles de nos clients et risque de cyber attaques

Une exigence de tous les instants pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données de nos clients, de nos fournisseurs et de nos collaborateurs
 Une politique de cyber sécurité qui permet de définir clairement les directives relatives au transfert des données de l'entreprise, à l'accès aux systèmes d'information de l'entreprise et à l'utilisation du matériel informatique mis à disposition des utilisateurs par l'entreprise

Enjeux

L'une des conditions essentielles d'une gestion efficace de nos activités est la confiance de nos clients et de nos collaborateurs concernant le traitement apporté aux données personnelles et à la sécurité informatique.

Politiques

- **Développer la culture** de la protection des données et **responsabiliser les salariés** et partenaires sur ce sujet
- **Traiter de façon responsable** les données confiées à l'organisation
- **Garantir la confidentialité des données**, en mettant en place des mesures techniques et organisationnelles qui visent à protéger les données personnelles de ses clients et collaborateurs contre tout accès illicite ou non autorisé et contre la divulgation ou la perte d'information
- **Développer la culture de méfiance des emails reçus et responsabiliser les collaborateurs** sur ce sujet en organisant régulièrement des campagnes de test de phishing (anti hameçonnage)

Actions

- Programme proactif pour le renforcement de l'équipe de sécurité des risques informatiques et cyber, visant à **garantir l'intégrité du système d'information**
- **Conformité** des « Politique de gestion des données personnelles » et « Politique de sécurité informatique », qui encadrent notamment les conditions de gestion et d'accès aux données des personnes
- Revue régulière d'une **cartographie des risques** couvrant les risques liés à la protection des données, de Cyber sécurité et de confidentialité de l'information
- Réalisation de **comités dédiés au suivi des thématiques** de protection des données et de sécurité des systèmes d'information
- **Renforcement des mesures de surveillance internes** (audits, revues des droits d'accès, habilitations...) et externes (audits externes, tests de pénétration...)
- **Sensibilisation et communication auprès de nos collaborateurs** sur les risques liés à la protection des données et la sécurité des systèmes d'information

Objectif :
 S'approcher des 100% de complétude de la formation RGPD et de la formation Sécurité

Résultats

24 collaborateurs identifiés comme référents des données personnelles

40 audits de sécurité interne et externe réalisés

5 comités cyber sécurité tenus. Le comité traite de tout ce qui touche à la « cybersécurité », pour toutes les entités juridiques constitutives d'Abeille Assurances, y compris les partenariats et joint-ventures, dans le respect de leur gouvernance propre.

Objectifs de ce comité :

- Identification des risques existants ou émergents de cybercriminalité auxquels est exposée Abeille Assurances,
- Instruction de différents dossiers liés à la cybersécurité (prise de décision, arbitrage, ...),
- Suivi des actions et des projets de cybersécurité en cours,
- Préparation des communications aux différentes instances de management.

Indicateurs de performance

95,7%
 des collaborateurs ayant suivi la formation RGPD sur l'année 2022 (vs 98,8% en 2021 et 99,1% en 2020)

96%
 de collaborateurs ayant suivi la formation sécurité sur l'année 2022 (vs 99,23% en 2021 et 98% en 2020)

Les indicateurs sont sur l'ensemble du périmètre (hors UFF).



Insatisfaction de nos clients quant à la qualité de nos services/relations/produits proposés

Une disponibilité et une expertise de nos collaborateurs conformes à nos critères d'exigence et au service de nos clients, tout au long de leurs contrats

Enjeux

Abeille Assurances mise sur la simplicité afin d'offrir au client une expérience basée sur le sens du service et du conseil à chacune des étapes de la vie du contrat. Cela permet au client d'**interagir en toute facilité avec les services** qui lui sont proposés et ainsi d'**obtenir des réponses de qualité** adaptées à sa situation. La compétence de nos services clients permet au souscripteur d'avoir une relation de confiance de la souscription du contrat, durant son évolution dans le temps jusqu'à l'éventuelle survenance d'un sinistre où Abeille Assurances est présente par exemple, avant, pendant et après un événement climatique important.

Politiques

Des outils digitaux sont développés et mis en œuvre pour toutes les phases de la relation client : devis, souscription, gestion du contrat, déclaration, réclamation et suivi des sinistres, outils conversationnels.

Ainsi, le client pourra, grâce à ces outils, recevoir :

- Le conseil avant signature (produits adaptés, connaissance du client et de ses besoins)
- Le conseil pendant la durée du contrat (accessibilité, transparence, offre de nouveaux produits ciblés, réclamation, résiliation)
- L'accompagnement en cas d'événements climatiques annoncés, en cours ou survenus (prévention par l'envoi d'alertes ; présence sur le terrain aux côtés de nos clients pendant l'événement ; indemnisation / maîtrise du 1^{er} versement après l'événement)

La qualité perçue par les clients d'Abeille Assurances est mesurée à travers des enquêtes régulières dont les indicateurs sont le taux de satisfaction et le niveau de recommandation.

Nos collaborateurs en relation avec les clients suivent des formations tant sur les compétences métier et produits que sur les aspects de la gestion de la relation client.

Prise en compte des risques dus au dérèglement climatique (prévention, formation des Agents Généraux aux événements naturels).

Actions

Programme interne de **formation à la relation clients**

- Dispositif pédagogique - Un cursus managers + un parcours à la carte pour les collaborateurs - Formation prévue en présentiel ou en distanciel
- Pour chaque thématique, une approche innovante : prérequis + 1 journée formation interactive avec mise en situation et appropriation nouveaux outils + coaching
- Contenu des modules conçu en co-construction avec l'équipe projet
- 2 cibles :
 - **Dispositif collaborateurs (des directions Direct, DSC, Indemnisation Direct, Indemnisation, support aux agents)** : 5 thèmes à la carte - Les incontournables de la relation client / Perfectionner sa communication avec ses clients / Gérer les appels difficiles / Gérer les appels sensibles / Démarche de vente et rebond commercial
 - **Dispositif Managers de proximité (Direct, DSC, Indemnisation direct, Indemnisation)** : 3 thèmes - 1^{er} acteur de la culture relation client / Développer une posture de manager coach / Manager, ambassadeur de la culture Relation Client

11 Forums de réclamations clients. Le Forum Réclamations est l'instance lors de laquelle est partagée l'analyse des dysfonctionnements et le suivi des plans d'actions associés. Les objectifs principaux de ce forum sont l'alignement complet avec la recommandation ACPR, la responsabilisation et l'implication de l'ensemble des contributeurs à la gestion des réclamations au sein de la compagnie et, in fine, l'amélioration de la satisfaction de nos clients.

Prise en compte du risque climatique : activation de la cellule de crise immédiatement après survenance d'un événement climatique avéré et important afin de mobiliser tous les acteurs et moyens indispensables à la délivrance d'un service de qualité auprès de nos clients (points de situation, communication, mise en place des mesures de crise ad hoc)

Objectif :

T-NPS Abeille Assurances : **54**



► Résultats

4,5/5

Taux de satisfaction des collaborateurs ayant suivi le programme interne

Taux de réclamations adressées au service Réclamations traitées en moins de deux mois (Périmètre Abeille et GIE AFER) =

99,37%

pour la Vie (y compris Afer) et le Dommage

Rehaussement du seuil d'expertise de

1000€ à 4000€

(pour les produits MRH, Mercure, AMRP et Agriter s'agissant des événements climatiques)

► Indicateur de performance

Le taux de satisfaction client (T-NPS) consolidé est de

49,8

(vs 50,32% en 2021)

Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins des métiers

La recherche de nouveaux talents et la valorisation du capital humain au service de notre développement dans un contexte de changement de marque et de tensions sur le marché de l'emploi

Enjeux

L'année 2022 a été une année marquée par une hausse des rotations des effectifs (désarrimage du groupe Aviva et arrimage au groupe Aéma) et un marché de l'emploi tendu. En dépit de cela, la direction du développement RH a maintenu ses efforts de recrutement, notamment sur l'alternance pour participer à la formation des jeunes et identifier les talents de demain. La mise en place des mobilités intra-groupes est venue renforcer la politique de recrutement.

Politiques

Pour accompagner la stratégie de l'entreprise, la Direction des Ressources Humaines met en place **une politique de valorisation des compétences de nos collaborateurs**. Cette politique vise à conserver les talents et à faire évoluer leurs parcours professionnels. Elle s'accompagne d'une stratégie de recrutement adaptée au contexte qui prépare l'avenir grâce à l'acquisition de nouvelles compétences et au développement de l'alternance.

Actions

Abeille Assurances poursuit ses investissements pour accompagner les recrutements externes avec un budget recrutement intérim d'1 million d'euros et 760 000 K€ pour les cabinets de recrutements et le recours à des RPO (Recruitment Process Outsourcing/consultants) pour accompagner le désarrimage du groupe Aviva et l'entrée au sein du groupe Aéma. Ces actions ont permis, non seulement de faire face aux besoins urgents de ressources, mais également de s'appuyer sur des partenaires extérieurs experts afin de nous aider à recruter les talents dont l'entreprise a besoin et à faire face à l'augmentation de notre turn-over.

Objectif :

Tendre à l'équilibre entre recrutement externe et recrutement interne et développer la mobilité intragroupe

Résultats

623 recrutements effectués
dont : 146 alternants, 140 CDD, 337 CDI

199 alternants au 31/12/22

7,6% Taux de sortie hors retraites et sur la base des CDI

16 Forums écoles et universités

- 100% des salariés ont suivi au moins une formation obligatoire (3 538 salariés présents à l'effectif en 2022) 17 520 heures, soit 5 heures en moyenne
- 1725 salariés ont suivi au moins une formation non obligatoire 2 596 heures, soit 13 heures en moyenne
- Soit un total d'heures de formation : 39846 heures en 2022

Indicateur de performance

36%
recrutement interne vs recrutement externe (vs 49,6% en 2021)



Menaces sur la qualité de vie au travail

Le bien-être en entreprise, c'est à la fois la qualité de vie, l'équilibre vie privée/vie professionnelle, la sécurité physique et la santé. Un climat social serein, propice à l'échange, contribue à favoriser l'engagement des collaborateurs.

Enjeux

La qualité de vie au travail : une attente croissante et légitime de la part de nos collaborateurs. Un climat social riche et bienveillant, pour une transformation culturelle en soutien de notre croissance.

Politiques

Abeille Assurances met en place une politique globale de suivi et d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail au travers de 4 priorités :

- Prévention des risques psycho-sociaux
- Accompagnement de la parentalité
- Accompagnement des collaborateurs dans la gestion de leur carrière
- Facilitation de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

S'agissant de la sécurité physique, Abeilles Assurance s'assure de veiller à la sécurité physique des collaborateurs et des personnels externes.

Dans le cadre de sa politique de Qualité de Vie au travail et pour répondre aux exigences réglementaires, l'entreprise organise un suivi médical et assure une prévention des risques psychosociaux.

Pour accompagner les transformations, le principe d'un dialogue bienveillant est au cœur des actions

Actions

Equilibre vie professionnelle/vie privée :

- Mieux faire connaître les dispositifs salariés « aidants » au moyen d'une conférence sur internet et mise à disposition d'une plate forme dédiée (Prev&care)
- Aider les jeunes parents dans les premières années de la naissance (application May)
- Aide aux devoirs , mise à disposition d'une plate forme d'aide (Nathan)
- Renouvellement des offres conciergerie
- Signature d'un avenant sur l'accord handicap autorisant 5 jours de congés supplémentaires aux salariés « aidants » en charge d'un enfant en situation de handicap

Objectifs :

- Volonté d'avoir un impact sur l'absentéisme grâce aux actions sur le télétravail, le congé de parentalité et la mise en place du temps partiel
- Volonté de prévenir les risques psycho sociaux associés à la situation de travail , à une situation de fragilité momentanée ou à un déséquilibre Vie professionnelle/vie privée



Résultats

5 réunions CSSCT 2022

79% des collaborateurs en télétravail fin 2022 (hors Epargne actuelle)

12% de salariés en temps partiel fin 2022

7,7/10 Résultat engageomètre - Taux d'engagement enquête d'humeur "Zest"

Indicateur de performance

8,3% Taux d'absentéisme (vs 7,8% en 2021)

Absence de diversité, discrimination

L'inclusion : levier indispensable de la performance durable de l'entreprise

Enjeux

Abeille Assurances, l'assurance d'être soi-même. Le partage d'une culture commune s'appuyant sur la diversité des collaborateurs améliore l'engagement et permet de développer la créativité et l'innovation. C'est un élément essentiel pour développer la transformation culturelle inhérente à notre environnement économique et social et à notre croissance. La performance de l'entreprise s'appuie sur l'inclusion de profils aussi divers que ceux de nos clients et notre capacité à offrir un environnement de travail où chacun peut exprimer pleinement son potentiel.

Politiques

Agir pour lutter contre les discriminations dans l'entreprise :

- Agir contre le sexisme
- Agir pour l'insertion des personnes en situation de handicap
- Agir pour l'égalité professionnelle : promouvoir l'égalité professionnelle entre les collaborateurs et lutter contre les discriminations
- Agir pour donner des repères aux collaborateurs sur les thématiques spécifiques LGBT afin de casser les stéréotypes/clichés.

Poursuite de la politique d'inclusion dans le recrutement (non-discrimination)

Trois communautés de salariés avec un budget dédié pour mener des réflexions autour des sujets :

- Handicap
- LGBTQ+
- Egalité professionnelle

Actions

- Semaine « l'assurance d'être soi-même » au siège social et dans les sites de provinces = Présentation des communautés, sensibilisation des managers de province sur Handicap et LGBTQ+
- Journée des salariés aidants le 6 octobre au moyen d'une conférence internet
- Semaine Européenne pour l'Emploi des personnes en situation de handicap : sensibilisations, webconférences ...

Objectifs :

- Maintenir notre index égalité professionnelle
- Maintenir notre taux de travailleurs en situation de handicap



► Résultats

46 collaborateurs ont fait appel à la plateforme dédiée aux salariés aidants.

5 sites de province ont reçu une présentation "semaine de l'assurance d'être soi-même".

58 collaborateurs présents à la conférence sur les DYS (dysfonctionnements cognitifs)

6 prises en charge financières de fauteuils ergonomiques handicap dans le cadre du télétravail

130 000€ de budget pour réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes (hors Membres de direction)

277,5 jours d'absence rémunérée au titre du handicap

80 collaborateurs dont **79** femmes "remédiés" au titre de l'égalité F/H

► Indicateur de performance

7,21% de collaborateurs en situation de handicap

Environnemental

6. Impacts environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (investissements responsables)

7. Risque d'atteinte à l'environnement et la biodiversité à travers les activités d'assurance

Enjeux environnementaux

En tant qu'assureur, nous vivons chaque jour les effets du dérèglement climatique. Les conséquences sur notre activité sont fortes : elles nous engagent à aller plus loin en termes de prévention des catastrophes et à être au plus près de nos clients pour une réactivité plus grande.

En tant qu'investisseur, nous avons également un rôle à jouer pour influencer une finance plus responsable et adaptée au changement climatique et à la transition énergétique. Ces principaux sujets sont développés dans un rapport dédié publié en juillet de chaque année (rapport ESG/Climat).



28 novembre : conférence d'Emma Haziza sur le thème des enjeux climatiques



Formation aux événements naturels pour tous les collaborateurs et Agents Généraux



Une conférence à destination de tous les collaborateurs pour permettre de mesurer les enjeux de la biodiversité, de découvrir ses liens avec les risques climatiques, le biomimétisme et la pollinisation



Le jeudi 15 septembre, journée consacrée à tester une sélection de vélos et de trottinettes afin de promouvoir notre forfait mobilité durable

Impacts environnementaux et sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (investissements responsables)

Intégration des dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et des facteurs de durabilité dans nos investissements

Enjeux

En tant qu'assureur et investisseur, Abeille Assurances est triplement exposée aux risques ESG à la fois sur son actif, ses engagements de passif et son modèle d'affaires. Les problématiques de durabilité et de lutte contre le changement climatique sont un enjeu majeur des années à venir, à la fois pour l'économie et la société. Abeille Assurances s'implique, depuis de très nombreuses années, dans l'investissement responsable et considère qu'il est essentiel pour sa réussite à long terme de mettre la durabilité au cœur de son processus d'investissement à travers notamment l'engagement, la politique de vote et la recherche extra-financière. Abeille Assurances et sa société de gestion (OFI Invest) ont, de longue date, veillé à mettre en œuvre un modèle de gouvernance ainsi que des ressources humaines et techniques adaptées à la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion financière. Dans ce cadre, Abeille Assurances s'efforce de mettre son expertise et son influence d'assureur et d'investisseur au service des clients qui désirent orienter leurs choix vers des options d'investissements responsables et durables, en leur proposant une gamme élargie de produits ISR (Investissement Socialement Responsable).

Politiques

- Rédiger un rapport **ESG Climat**
- Publier une stratégie de sortie du financement des hydrocarbures
- Définir une stratégie d'investissement liée à la préservation de la biodiversité incluant des pratiques d'engagement et d'exclusion liées à la déforestation
- Développer en continu de l'offre ISR (Investissement Socialement Responsable)

Actions

- Inciter les entreprises de notre portefeuille d'investissement à améliorer leurs pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance)
- Participer au closing du fonds Blue Ocean de Swen Capital Partners en faveur de la santé des océans et du fonds d'Eiffel Investment Group dédié au financement des infrastructures d'énergies renouvelables de taille moyenne
- Améliorer les scores ESG du portefeuille d'investissement
- Réduire l'intensité carbone du portefeuille d'investissements (tCO₂e/m\$ de chiffre d'affaires, scopes 1 et 2)
- Mettre en place d'exclusions liées à la production et la distribution d'huile de palme
- Annoncer l'arrêt du financement de certaines entreprises du secteur pétro gazier
- Intégrer systématiquement les critères ESG dans la sélection des gestionnaires / fonds externes

Objectif :

Améliorer la performance extra-financière des portefeuilles d'investissement ainsi que le taux de couverture des métriques associées et aligner les investissements à une trajectoire net zéro



Indicateur de performance

Actifs totaux des mandats gérés par Abeille Assurances :

95%*

Taux de couverture de l'analyse ESGN (vs 86% en 2021)

* Source: MSCI

6,85%*

Score ESG ajusté (pour chaque secteur d'activités) (VS 6,73 en 2021)

Résultats

Publication du Case study sur notre méthodologie d'alignement climat par les Nations Unies (Principles for Responsible Investment)

6,1 Mds d'actifs durables au 31/12/2022 soit 11% de notre actif général

76 M€ investis ou engagés dans des fonds à impact

4,6 Mds€

d'encours labellisés ISR, Greenfin ou Finansol dans les mandats de nos entités d'assurance vie

71% des unités de compte actuellement proposées à nos clients sont classifiées article 8 ou 9 selon la classification SFDR

Tous les mandats Euros (**55,8 Mds€**) sont classifiés article 8 SFDR. De plus, le mandat PACTE (365m€) est labellisé ISR.

4 réunions du comité trimestriel ESG-Climat avec notre gestionnaire Ofi Invest

Ofi Invest a voté à près de **86%** dans les assemblées générales d'actionnaires auxquelles il était en droit de le faire, soit près de 13 845 résolutions.

L'éligibilité à la taxonomie verte européenne, reportée de nos expositions obligations d'entreprise, est de 47% (22% de couverture) et de 22% pour nos expositions actions (32% de couverture).

Risque d'atteinte à l'environnement et la biodiversité à travers les activités d'assurance

La prise en compte du défi climatique et de la préservation de la biodiversité dans nos activités d'assurance et d'investissement

Enjeux

En tant qu'assureur et investisseur sur le long terme, Abeille Assurances a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité stratégique. Abeille Assurances s'est ainsi engagée à mener les actions nécessaires pour contribuer à la réalisation de l'accord de Paris, afin de maintenir l'augmentation de la température à un niveau bien inférieur à 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels et d'atteindre une situation net zéro à 2050. Au même titre que le climat, la protection de la biodiversité et de notre capital naturel est devenue une urgence planétaire, les deux étant intimement liés. Notre engagement s'applique aussi bien dans nos investissements, nos produits d'assurance que dans le choix de nos partenaires et prestataires. Diminuer et s'adapter aux risques physiques et de transition liés au changement climatique et à la biodiversité est au cœur de notre activité d'assureur responsable et engagé.

Abeille Assurances vise également à être une entreprise éco-responsable qui s'engage à moins consommer d'énergie et de papier, à avoir une vraie politique de recyclage des déchets, à sensibiliser ses collaborateurs à un comportement responsable et maîtriser ses émissions de gaz à effet de serre.

Politiques

- Réduire notre empreinte carbone en phase avec une approche **Net Zéro**
- Optimiser la gestion des portefeuilles d'investissement afin d'y intégrer plus largement le risque climatique
- Mettre en place une gouvernance idoine et de processus de gestion des risques climatiques
- Intégrer les risques d'inondation et de sécheresse dans la gestion des biens immobiliers et de prise en compte de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Développer un objectif d'investissements verts : montant minimum d'investissement en actifs verts de 500 M€ / an
- Mettre en place, avec toutes les parties prenantes (fournisseurs, prestataires), une politique ambitieuse sur le long terme afin de faire baisser nos émissions de CO₂.

Actions

- Mettre en place une stratégie d'investissement portant sur les hydrocarbures conventionnels et non conventionnels
- Mettre en place une stratégie d'investissement visant à préserver la biodiversité et à lutter contre son érosion
- Mettre en place un plan de sobriété énergétique en vue de baisser de 14,5% la consommation électrique du siège social de Bois Colombes et de 10% la consommation globale de l'entreprise
- Mai 2022 : lancer un Digital Clean Up Day en vue de baisser le volume numérique de nos serveurs informatiques
- Mettre en conformité de notre intranet (loi REEN)
- Challenge Ma Petite Planète (MPP) en février 2022 pour sensibiliser les employés d'Abeille Assurances à l'écologie
- Entretien nos ruches sur nos sites de Bois Colombes et Mont Saint Aignan

Objectif :

Réduire notre empreinte carbone et biodiversité, préserver la biodiversité et aligner nos portefeuilles sur l'Accord de Paris et les objectifs de la COP 15

Résultats

Bilan Carbone réalisé par Ecoact :

- Les investissements représentent 99% de notre empreinte carbone.
- Les achats de biens et services représentent près de 70% du scope 3 (hors investissements).
- Les déplacements professionnels représentent 13% du scope 3 (hors investissements).
- Emissions de CO₂ : 6 335 344,06 tonnes

6,1 Mds€

investis dans des actifs verts dont 2,6 Mds€ d'obligations vertes

1 686 M€

soit 48% du portefeuille immobilier a obtenu une certification/label environnemental.

L'exposition au risque biodiversité est restée stable à **1,6/10** (1,6/10 en 2021, 10 étant le score le plus mauvais).

Score ESG des portefeuilles d'investissement de **6,85** vs 6,73 en 2021

Groupes de Travail biodiversité se réunissant à une fréquence bimensuelle.

Intensité carbone des entreprises et souverains en portefeuille pondérée par les encours dans les mandats d'Abeille Assurances : **108** (vs 124 en 2021) (tCO₂/m\$ de CA ou USD PIB nominal pour les souverains) avec une couverture en augmentation à **93%** (vs 86 % en 2021)

Source : MSCI

Indicateur de performance

Température de nos portefeuilles :

2,3 degrés

(2,8 degrés en 2021)

Source : MSCI





Criminalité financière

Droits de l'Homme

8. Blanchiment d'argent et corruption

9. Non-respect des droits de l'homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail



Enjeux éthiques

Ces deux risques RSE représentent une obligation réglementaire mais surtout la mise en pratique des valeurs d'Abeille Assurances. Notre métier nous rend notamment attentifs à la prise en compte d'éventuels actes de fraude ou de corruption, pour une gestion éthique de nos dossiers et la garantie d'une gestion financière optimale. De manière universelle, il s'agit de contribuer à une plus grande sensibilisation du respect des Droits de l'Homme, chaque fois que nous en avons l'occasion.



Mise en place de la journée de solidarité avec la plateforme Diffuz



Participation des collaborateurs Abeille Assurances à la course Sine Qua Non afin de sensibiliser l'ensemble de la société sur les violences sexistes et sexuelles envers les femmes*



Conférence sur les salariés aidants afin de découvrir les services proposés par notre partenaire Prev&Care, spécialiste dans l'accompagnement des aidants, ainsi que les aides qui peuvent également être apportées par B2V, notre organisme de protection sociale



Pour la 4^{ème} année consécutive, Abeille Assurances était le partenaire majeur du Lacoste Ladies Open de France – championnat de golf féminin – en vue de promouvoir l'égalité femmes/hommes dans le sport*

* La loi du 2 mars 2022 introduisant l'obligation de communiquer sur les « actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives dans le cadre de la société » étant entrée en application le 04/03/2022, Abeille Assurances s'est conformée à cette obligation pour l'année 2022 en organisant un tournoi de golf et en participant à la course Sine Qua Non (risque 9).

Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale

Lutte contre la criminalité financière : une exigence légale et morale partagée avec nos collaborateurs

Enjeux

Abeille Assurances a une responsabilité légale, morale et sociale envers ses clients, la société et le système économique en matière de lutte contre la criminalité financière : il s'agit de la lutte contre la corruption, la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Pour contribuer à la robustesse des dispositifs réglementairement requis, Abeille Assurances définit et déploie l'ensemble des exigences législatives et réglementaires dans le cadre de politiques et procédures dont la bonne mise en œuvre est régulièrement contrôlée.

Politiques

La lutte contre la criminalité financière au sein d'Abeille Assurances repose sur une politique de tolérance zéro par rapport à **la corruption, la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme** et toute autre pratique professionnelle illicite ou contraire à l'éthique.

À ce titre, Abeille Assurances n'accepte pas (notamment) :

- les violations intentionnelles ou répétées de la loi, de la réglementation ou de ses politiques en matière de criminalité financière ;
- les activités avec des clients et contreparties basées dans certains pays évalués comme à risque élevé de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB/FT) ;
- les actes tendant à faciliter l'évasion fiscale, y compris ceux qui pourraient être commis par des collaborateurs, des représentants ou d'autres personnes associées à Abeille Assurances ;
- les actes de corruption commis par un collaborateur ou une personne associée à Abeille Assurances.

Abeille Assurances exige de ses collaborateurs le respect de ses règles et la réciprocité de ses fournisseurs et de ses partenaires commerciaux.

Actions

- Déclaration systématique des cadeaux et invitations par les collaborateurs, dans un outil accessible
- Poursuite du renforcement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme par la mise à jour des modalités de connaissance client et d'exercice de la vigilance constante au regard du profil de risque de la relation d'affaires

Objectif :

Abeille Assurances a pour ambition de poursuivre le renforcement de l'ensemble des dispositifs et contrôles Sécurité Financière.

Résultats

3 modules de formation obligatoires pour tous les collaborateurs

1 module de formation pour les collaborateurs, avec 3 niveaux de difficulté selon l'exposition de leur activité aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB/FT)

Indicateur de performance

98%

des collaborateurs ont suivi la formation Code Ethique/corruption sur l'année 2022 (vs 99,26% en 2021 et 99,3% en 2020)

98%

de collaborateurs ont suivi la formation Lutte contre la fraude sur l'année 2022 (vs 98,99% en 2021)

89,2%

de collaborateurs ont suivi la formation LCB/FT sur l'année 2022 (vs 97,99% en 2021 et 98,9% en 2020)



Non-respect des droits de l'homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail

Respect des droits humains : un des piliers de notre démarche de responsabilité

Enjeux

Être une entreprise responsable humainement de ses collaborateurs, clients, fournisseurs et tout tiers en contact avec Abeille Assurances

Politiques

- Sensibilisation des collaborateurs à un comportement éthique et juste vis-à-vis des tiers
- Respect des valeurs humaines et humanistes
- Engagement envers des fournisseurs qui s'inscrivent dans le respect des valeurs d'Abeille Assurances

Actions

- Mise en place du **Code d'Éthique Professionnelle** tous les ans pour les collaborateurs
- Mise en place du module de formation « **Lutte contre les discriminations et respect des droits humains** »
- Organisation d'actions solidaires pour permettre et faciliter l'engagement des collaborateurs
- Accompagnement des collaborateurs dans la prise de leur journée de solidarité grâce à la plateforme Diffuz
- Rédaction de la **Charte des achats responsables**

Objectif :

S'approcher au plus près des 100% de complétude de l'e-learning Code d'Éthique Professionnelle



Résultats

95,9%

des collaborateurs ont suivi le module de formation « Lutte contre les discriminations ».

170kg de jouets récoltés au profit du Secours Populaire

67 boîtes de Noël solidaires confectionnées au profit des sans abris avec l'association Homeless Plus

11kg de pièces jaunes récoltées au profit des enfants hospitalisés

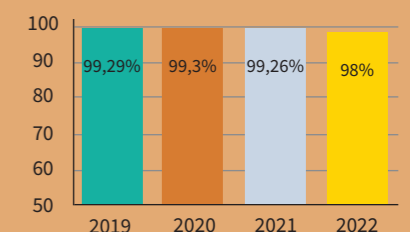
54kg de vêtements professionnels récoltés au profit de la Cravate Solidaire

68 collaborateurs ont pris leur journée de solidarité auprès d'une association ou pour être jury La Fabrique Abeille Assurances.

Indicateur de performance

98%

des collaborateurs ont suivi le module de formation Code d'Éthique Professionnelle.





Annexes

- 1.1. Annexe 1**
Protocole de reporting
de la méthodologie de la DPEF
Risques sociaux/sociétaux

- 1.2. Annexe 2**
Protocole de reporting
de la méthodologie de la DPEF
Risques environnementaux
et droits de l'Homme

- 1.3. Annexe 3**
Rapport de l'un des commissaires
aux comptes, désigné organisme tiers
indépendant, sur la vérification
de la déclaration de performance
extra-financière (Exercice clos
le 31 décembre 2022)

Annexe 1.1 Risques sociaux/sociétaux

Catégorie	Section	Risque RSE	Risque Owner	Référent du risque	Contributeurs du risque	Indicateur de performance	Périmètre des résultats et chiffres	Sources et outils utilisés pour le calcul de l'indicateur de performance	Mode de collecte	Périodicité de collecte	Mode de calcul de l'indicateur de performance
			Directeur/rice de la direction	Point de contact	Responsable(s) de la donnée						
Social / Sociétal	Risque 1	Divulgence des données personnelles de nos clients et risque de cyber attaque	Directrice de la conformité	Correspondantes ORCM	Représentant RGPD Responsable du service cyber	Taux de collaborateurs ayant suivi la formation RGPD sur l'année 2022 Taux de collaborateurs ayant suivi la formation sécurité sur l'année 2022	UES Abeille Assurances	Workday-Templin	Mail de la RH	Annuelle	Statistique (% et volumétrie globale via worday) : Taux de complétude de la formation RGPD + formation sécurité
	Risque 2	Insatisfaction de nos clients quant à la qualité de nos services/relations/produits proposés	Directeurs Vie et Dommages	Correspondants ORCM	Responsables services clients pour la vie et le dommage	Taux de satisfaction clients (T-NPS Composite France 2022)	Périmètres T-NPS -Composite : Abeille Assurances : - Sinistre auto particulier (Agent et Eurofil) - Sinistre MRH (Agent et Eurofil) - Sinistre Auto pro - Sinistre Multirisques pro - Santé : Prestation Abeille Vie : - Épargne UFF : suite au rachat partiel ou total/ Suite au versement du capital aux bénéficiaires - Épargne Abeille : suite au rachat partiel ou total/suite au versement du capital aux bénéficiaires - Retraite : souscription - Prévoyance : sinistre - Prévoyance obsèques : Suite à un appel client/ Suite au versement du capital aux bénéficiaires des clients	Enquête de satisfaction réalisée en interne (Areyounet) ou sous-traitée à un prestataire (Init, ...) présentation communiquée par email	Base de données collectée sur serveur + présentation communiquée par email	Mensuelle	Le T-NPS - Composite (Net Promoter Score Transactionnel) est un indicateur clé de la satisfaction client obtenue grâce à nos enquêtes de satisfaction proposées juste après une étape significative du parcours client : souscription, activation des garanties, gestion de sinistre ou service ou contact au service client. Pour chaque "produit-canal spécifique" (MRH Eurofil, MRH Abeille, Santé Abeille, Épargne UFF, Épargne Abeille, ...) du périmètre T-NPS Comp 2021, il y a au minimum un moment de vérité mesuré (ou 2 pondérés à 50/50), son poids est pondéré proportionnellement au volume de contrats clients en portefeuille à sept. 2020. Le résultat du T-NPS - Composite est un cumul à date des résultats mensuels.
	Risque 3	Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins des métiers	DRH	Responsable accompagnement et développement RH	Gestionnaires RH (effectifs, formation, HRBP)	Taux de recrutement interne vs recrutement externe	UES Abeille Assurances	Dashboard Recrutement	Données collectées sur Workday	Mensuelle	Nombre total de recrutements effectués / proportion de mobilités internes réalisées sur le total de postes pourvus en CDI
	Risque 4	Menaces sur la qualité de vie au travail	DRH	Juriste affaires sociales	Gestionnaire RH	Taux d'absentéisme	UES Abeille Assurance	Dash board absentéisme/bilan social	Excel	Annuelle	• Dash board pour le pourcentage final Fichier interne pour les détails du calcul. Taux d'absentéisme : total nombre de jours absence/effectif moyen x nombre de jours travaillés théorique • Nombre de télétravailleurs enregistrés au 31/12 de l'année N / nombre de télétravailleurs enregistrés au 31/12 de l'année N-1
	Risque 5	Absence de diversité, discrimination	DRH	Directrice des Relations Sociales Juriste affaires sociales	Gestionnaires RH	Taux de travailleurs en situation d'handicap	UES Abeille Assurances	• Rapport Egalité Pro/ Publication sur les sites réglementés • Justificatifs transmis par les salariés concernés (RQTH, invalidité)	Excel, mails	Annuelle	• Indicateur 1 : méthode de comparaison, basée sur les écarts de rémunération par Famille de métier, Statut et Classe Autres indicateurs : Méthode réglementaire • Calcul lié à la DSN reçu par notre prestataire ADP

Annexe 1.2 Risques environnementaux et droits de l'Homme

Catégorie	Section	Risque RSE	Risque Owner	Référent du risque	Contributeurs du risque	Indicateur de performance	Périmètre des résultats et chiffres	Sources et outils utilisés pour le calcul de l'indicateur de performance	Mode de collecte	Périodicité de collecte	Mode calcul de l'indicateur de performance
Environnemental	Risque 6	Impacts environnementaux et sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (Investissement responsable)	Directeur des investissements	Responsable des investissements	OFI Gestionnaire investissements	Actifs totaux des mandats gérés d'Abeille Assurances : • Taux de couverture de l'analyse ESG • Score ESG ajusté en 2022	Abeille Assurances (périmètre mandats transparisés)	Données MSCI calculées par Aladdin et transmises par OFI Asset Management	Extraction Aladdin	Trimestrielle Annuelle	Calcul automatisé dans Aladdin
	Risque 7	Risque d'atteinte à l'environnement et la biodiversité à travers les activités d'assurance	Directeur des investissements	Responsable des investissements Responsable des enjeux ESG	OFI Gestionnaires investissements, environnement de travail, achats, événementiel, transports, informatique, déchets	Température de nos portefeuilles Variation des émissions de CO2	Abeille Assurances (périmètre mandats transparisés) pour l'intensité carbone des mandats UES Abeille Assurances pour les émissions de CO2	Données MSCI calculées par Aladdin et transmises par OFI	Extraction Aladdin	Trimestrielle Annuelle	Calcul automatisé dans Aladdin
Corruption	Risque 8	Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale	Directrice de la conformité	Correspondantes ORCM	Référent conformité	Taux de collaborateurs ayant suivi la formation au Code d'Éthique/ corruption en 2022 Taux de collaborateurs ayant suivi la formation Lutte contre la fraude en 2022 Taux de collaborateurs ayant suivi la formation LCB-FT en 2022	UES Abeille Assurances	Star compliance Workday/tremplin	Mail de la RH	Annuelle	Statistique (% et volumétrie globale via workday) : Taux de complétude des formations Ethique corruption, fraude, fraude fiscale, LCB-FT
Droits de l'Homme	Risque 9	Non-respect des droits de l'homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail	Directrice de la stratégie	Responsable des enjeux ESG	Gestionnaires RH et communication interne	Taux de collaborateurs ayant suivi la formation au code d'éthique/corruption en 2022	UES Abeille Assurances	Workday/tremplin	Mail de la RH	Annuelle	Statistique (% et volumétrie globale via workday)

Annexe 1.3 Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière (Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

ABEILLE ASSURANCES

80, Avenue de l'Europe
92270 Bois Colombes

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Abeille Assurances (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection n°3-1862 portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

ABEILLE ASSURANCES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 2

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- la valeur de l'indicateur portant sur la part de collaborateurs en situation de handicap, présenté dans le cadre du risque de manque de diversité et discrimination, n'a pu être vérifiée étant donné que la donnée n'est pas présentée et disponible.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives,

Annexe 1.3 Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière (Exercice clos le 31 décembre 2022)

ABELLE ASSURANCES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 2

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- la valeur de l'indicateur portant sur la part de collaborateurs en situation de handicap, présenté dans le cadre du risque de manque de diversité et discrimination, n'a pu être vérifiée étant donné que la donnée n'est pas présentée et disponible.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives,

ABELLE ASSURANCES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 3

que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Annexe 1.3 Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière (Exercice clos le 31 décembre 2022)

ABELLE ASSURANCES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 5

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour l'ensemble des risques, nos travaux ont été réalisés au niveau du siège d'Abeille Assurances;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés au niveau du siège d'Abeille Assurances et couvrent entre 20% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2023

L'un des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Marine Bardon
Associée



Aurélie Castellino-Cornetto
Directrice Développement Durable

ABELLE ASSURANCES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 6

Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

- Nombre de collaborateurs identifiés comme référents des données personnelles
- Taux de réclamations adressées au service réclamations traitées en moins de deux mois
- Nombre d'alternants au 31/12/22
- Pourcentage de postes pourvus en mobilité Interne
- Nombre de forums écoles/universités
- Taux de turnover
- Nombre de recrutements par typologie (CDI/CDD/alternants)
- Nombre d'heures de formations obligatoires suivies
- Part des collaborateurs en télétravail à fin 2022 (hors Epargne actuelle)
- Taux d'engagement via l'enquête d'humeur "Zest"
- Nombre de collaborateurs dont un nombre de femmes "remédiés" au titre de l'égalité F/H
- Nombre de prises en charge financière de fauteuils ergonomiques handicap : télétravail
- Nombre de jours d'absence rémunérées au titre du handicap
- Montant d'actifs durables au 31/12/2022
- Part des actifs durables au regard des actifs totaux
- Montant investis dans des fonds à impact
- Montant d'encours labellisés ISR, Greenfin ou Finansol dans les mandats de nos entités d'assurance vie
- Part du portefeuille immobilier ayant obtenu une certification/label environnemental.
- Montant investis dans des actifs verts
- Montant d'obligations vertes
- Module de formation pour les collaborateurs, avec 3 niveaux de difficulté selon l'exposition de leur activité aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB/FT)
- Part des collaborateurs ont suivi le module de formation "lutte contre les discriminations"
- Nombre de collaborateurs ayant participé à la journée de solidarité
- Collecte de pièces jaunes au profit des enfants hospitalisés (nombre de kg)
- Part des collaborateurs ayant suivi la formation RGPD sur l'année 2022
- Part des collaborateurs ayant suivi la formation sécurité sur l'année 2022
- Taux de satisfaction clients
- Part de recrutement effectué en interne et externe
- Taux d'absentéisme
- Taux de travailleurs en situation d'handicap
- Taux de couverture de l'analyse ESG
- Score ESG ajusté
- Température des portefeuilles
- Part des collaborateurs formés Code d'Ethique/corruption
- Part des collaborateurs formés Lutte contre la fraude
- Part de collaborateurs formés LCB-FT
- Taux de complétude du code d'éthique en 2022

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Revue des « Politique de gestion des données personnelles » et « Politique de sécurité informatique »

Annexe 1.3 Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière (Exercice clos le 31 décembre 2022)

ABELLE ASSURANCES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 7

- Réalisation de tests d'intrusion dans le cadre du renforcement des mesures de surveillance internes (audits, revues des droits d'accès, habilitations...) et externes (audits externes, test de pénétration...)
- Programme interne de formation à la relation clients
- Création d'un budget recrutement en intérim d'un million d'euros
- Mise en place d'un accord octroyant 5 jours aux salariés aidants d'enfants en situation de handicap
- Renouvellement des offres conciergerie
- Mise à disposition d'une plateforme d'aide aux devoirs
- Participation à la semaine Européenne pour l'Emploi des personnes en situation de handicap
- Participation à la journée des salariés aidants avec Web conférence dédié
- Réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'investissements (tCO₂e/m\$ de chiffre d'affaires)
- Mise en place d'exclusions liées à la production et la distribution d'huile de palme
- Revue de la stratégie d'investissement portant sur les hydrocarbures conventionnels et non conventionnels
- Revue de la stratégie d'investissement visant à préserver la biodiversité et à lutter contre son érosion
- Mise en place de la plateforme "News" sur l'intranet afin de déclarer les déclarations de cadeaux, invitations et conflit d'intérêts.
- Renforcement de la vigilance LAB FT et KYC
- Mise en place du module de formation « lutte contre les discriminations et respect des droits humains»



40244-0622
Document interne à jour au 01/06/2022.
Crédit photo : Getty Images

Abeille Assurances
Société anonyme au capital de 1 678 702 329 €
Siège social : 80 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes - 331 309 120 R.C.S Nanterre